



Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Lotissement communal du Hiouot à Sabres (40)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Sabres

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. le Maire, Gérard MOREAU

RCS / SIRET

2 1 4 0 0 2 4 6 1 0 0 0 1 7

Forme juridique COLLECTIVITE TERRITORIALE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.	Le projet nécessite le défrichement de 14 400 m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de lotissement du Hiouot à Sabres concerne une partie de la parcelle U1179, soit 1,6 ha et dont 1,44 ha sont à défricher. Le projet prévoit 13 lots de 531 à 1 384 m<sup>2</sup>. La surface de plancher maximale de chaque lot est de 250 m<sup>2</sup>.

La réalisation du projet comprend la création des voies d'accès (voie principale et voie douce) et la viabilisation des lots, ce qui nécessitera le défrichement administratif d'une partie de la parcelle et la coupe ponctuelle d'arbres (chênes).

L'aménagement des lots sera laissé à la charge des futurs propriétaires dans les limites du règlement du lotissement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Demande d'autorisation de défricher

Permis d'aménager

Dossier de Police de l'eau (rubrique 2.1.5.0 / 3.3.1.0 - Déclaration)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle U1179	23 230 m <sup>2</sup>
Surface à défricher = emprise du projet	14 400 m <sup>2</sup>
Surface totale des lots	11 663 m <sup>2</sup> (entre 531 et 1 384 m <sup>2</sup> )
Surface de plancher maximale	3 250 m <sup>2</sup> (250 m <sup>2</sup> maxi/lot)
Surface de voirie et parkings	1 845 m <sup>2</sup>
Surface de la réserve Incendie de 120 m3	108 m <sup>2</sup>
Surface d'accotements engazonnés	2 318 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu dit Hiouot  
route de la pépinière  
40630 Sabres

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 44°09'01"N Lat. 00°44'08"O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'anciens sites industriels sont recensés au niveau du bourg et à proximité mais ne concernent pas directement l'emprise du projet. Source : Géorisques, BASIAS, BASOL (02/2021)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZRE 4002 est à moins de 4 km au sud de l'emprise du projet. Source : SIEAG (02/2021)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage dénommé F2 dans le PLU de Sabres (BSS : BSS002BVNB) servant à l'alimentation en eau potable pour les habitants est située à moins de 800 m au Sud-ouest de l'emprise du projet. Source : PLU, SIEAG, Infoterre (02/2021)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit "Val de l'Eyre" (n° SIN0000203) se situe à moins de 400 m à l'Ouest de l'emprise du projet. Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine -Atlas des patrimoines (02/2021)
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche, "Vallées de la grande et de la petite Leyre" (FR7200721) se situe à environ 430m à l'Ouest de l'emprise du projet. Il existe un lien hydraulique entre ce site et l'emprise du projet via le ruisseau du Hiouot, affluent du ruisseau de l'Escamat qui longe le projet. Source : Géoportail (02/2021)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe un lien hydraulique entre la ZNIEFF de type II "Vallées de l'Eyre, de la grande et de la petite Leyre" (Identifiant national : 720001994, Identifiant régional : 36590000) et l'emprise du projet via le ruisseau du Hiouot, affluent du ruisseau de l'Escamat qui longe le projet. Toutefois, aucune espèce protégée n'est impactée par le projet et les mesures ERC intégrées au projet visent également à éviter tout risque de pollution qui pourrait avoir un effet indirect sur la ZNIEFF en aval.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du projet va entraîner la consommation d'espaces naturels forestiers. Des mesures ERC sont intégrées au projet.  Les Impacts sur le milieu naturel et mesures ERC sont présentés dans la notice d'incidence jointe en annexe.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Essentiellement des risque de remontée de nappe et risque de feu de forêt (aléa moyen).  Les risques concernés par le projet sont présentés dans le diagnostic écologique et la notice d'incidence joint en annexe.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements d'engins de chantier lors des travaux et mouvements pendulaires en phase d'exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux sera source de bruit toutefois cet impact est temporaire.  Les impacts du projet et mesures ERC sont présentés dans la notice d'incidence jointe en annexe.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que le projet soit situé en partie dans le périmètre de protection de 500m relatif à l'église St-Michel, monument historique, l'insertion paysagère prévue par le projet avec le maintien au maximum des arbres existants sur le site permettra l'insertion du projet. En outre le projet sera soumis à l'avis de l'ABF.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement utilisé par les riverains pour la promenade. Le projet intègre néanmoins une voie douce et maintien des éléments paysagers structurant permettant de maintenir ces usages.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Diagnostic environnemental et notice d'incidence Annexe 8 : Plan de masse du projet Annexe 9 : Projet de règlement du lotissement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à SABRES

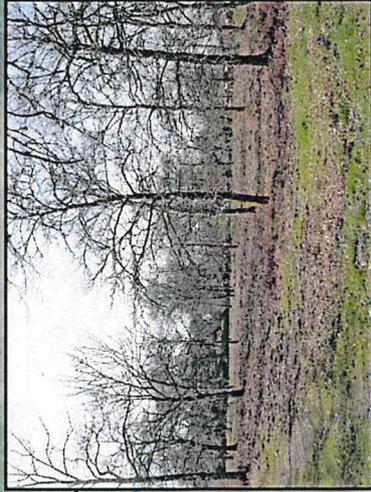
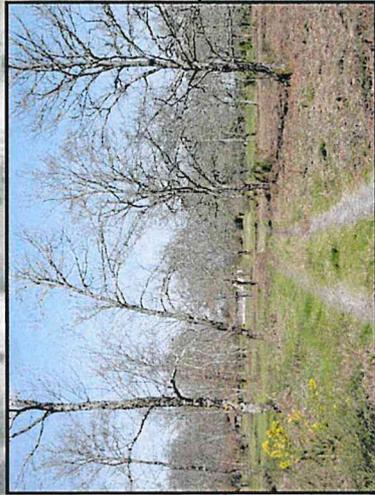
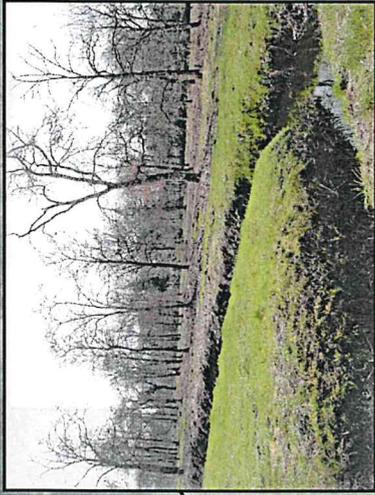
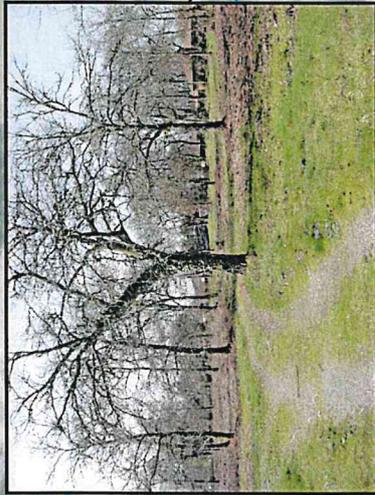
le, 08 Juin 2021

Signature

Gérard MOREAU  
Maire



# Annexe 3a : Vues de la zone d'implantation



## Légende

- Emprise du projet de lotissement communal du Hiouot (1,6 ha)
- Emprise défrichée (1,44 ha)

## Réseau hydrographique

- Cours d'eau
- Fossés



# Annexe 5 : Abords du projet



**Légende**

- Emprise du projet de lotissement communal du Hiouot (1,6 ha)
- Emprise défrichée (1,44 ha)

**Réseau hydrographique**

- Cours d'eau
- Fossés